



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élevage

Question écrite n° 100424

Texte de la question

Mme Irène Tharin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par les éleveurs canins. En effet, ces éleveurs sont confrontés à une lenteur parfois pesante dans le traitement des dossiers, ce qui les met évidemment dans une situation difficile face à leurs clients. Elle souhaite savoir ce qu'il est prévu de faire pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

La société centrale canine (SCC), en charge de la gestion des pedigrees pour l'espèce canine, a récemment engagé des investissements en vue de l'amélioration de son système d'information, ce qui a pu générer d'importants retards dans le traitement des demandes de pedigrees mais aussi au niveau des réponses à la correspondance qui lui est adressée. Elle a connu en 2002 une conjoncture d'incertitude financière et structurelle. Le redressement financier de ses activités, hormis le fichier national canin, est désormais acquis. À la suite de l'enquête menée par le comité permanent de coordination des inspections (COPERCI) sur les modalités de gestion et les missions de la SCC, des recommandations sur l'évolution des statuts et la mise en place de règlements intérieurs ont été formulées au président de la SCC ainsi qu'aux membres de son bureau. Le président de la SCC confirme qu'actuellement tout est mis en oeuvre pour assurer aux éleveurs de chiens de race un service optimum.

Données clés

Auteur : [Mme Irène Tharin](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100424

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7417

Réponse publiée le : 3 octobre 2006, page 10313